Après la guerre

Terribles témoignages

Au cours de l'audience de mardi matin du procès des accusés de Ravensbruck, le premier témoin, une Hollandaise, a dit que l'accusé Binder était cruel et implacable, qu'il battait les malheureuses femmes à coups de ceinturon, de chaises, de tout ce qui lui tombait sous la main. Quand il voyait une détenue malade, il la traînait par les cheveux et la battait jusqu'à ce qu'elle tombe morte. Le témoin raconte ensuite comment elle fut punie par cette « prostituée allemande », chef de bloc, Dorothée Binz, gardienne chef de Ravensbruck, pour lui avoir crié la vérité et son indignation devant les méthodes employées. La prisonnière fut enfermée six semaines dans un «bunker» glacé, où elle ne pouvait pas se tenir allongée. Elle ajoute que la plupart des prisonnières mourait dans les cachots.

Au procès des médecins des camps de concentration à Nuremberg

A la reprise de l'audience, mardi après-midi, au procès des médecons de camps de concentration, à Nuremberg, le procureur McHaney pousuit son exposé des crimes commis par les accusés. La femme Herta Oberhausen, 35 ans, — « docteur » — du camp de Ravensbruck, opérait elle-même des femmes qui n'en avaient aucun besoin. Elle se spécialisait dans les traitements improvisés aux sulfamidés et le plus souvent des plaies purulentes provoquées à l'aide de copeaux et de verre pilé.

Le tortionnaire Wolfram Sievers, Obersturmbannfuhrer SS, a passé des jours entiers à Dachau à manipuler avec une fièvre sadique les leviers des chambres à basse pression où les détenus, fous de douleur, essayaient de se suicider.

Membre du Conseil des recherches du Reich, Kurt Blome fut promu en 1943 par Hermann Gœring « plénipotentiaire à la guerre bactériologique ». Il prit de ce fait la part la plus active à ce projet d'anéantissement total des populations occupées à des armées ennemies. Douze des 23 inculpés ont organisé ou suivi à Dachau des expériences qui eurent lieu au printemps et, en été 1942, dans des pièces spécialement construites, la pression était portée soit progressivement, soit d'un seul coup à celle correspondant à des altitudes de 22.000 mètres.

Moscou dénonce la nouvelle campagne d'armement menée aux Etats-Unis

Un commentateur politique de Radio-Moscou a violemment dénoncé, mardi, la nouvelle campagne d'armement menée aux Etats-Unis par les réactionnaires américains. « Les milieux impérialistes des Etats-Unis, a-t-il dit notamment, ont été particulièrement effrayés par la proposition soviétique d'un désarmement mondial, parce que la course aux armements d'après-guerre leur rapporte des capitaux considérables. »

Le commentateur affirme que la dernière balle de la guerre venait à peine d'être tirée que les milieux réactionnaires des Etats-Unis déclenchaient déjà cette nouvelle course aux armements. Il ajoute : « Les militaristes américains qui reflètent les intérêts étroits et égoïstes des trusts militaires préconisent ouvertement de nouvelles guerres. »

Expérience grandiose avec une nouvelle arme

Le 17 décembre à minuit, les habitants de la province du Nouveau-Mexique et probablement ceux des provinces limitrophes seront les témoins d'un phénomène auquel nul n'a assisté jusqu'à ce jour. En effet, pourvu qu'ils lèvent la tête, ils assisteront à un magnifique feu d'artifice tiré d'un «V-2» d'une hauteur variant entre 8 et 65 kilomètres. L'expérience ne durera que quelques instants puisque l'engin se déplacera à la vitesse respectable de 5600 km. à l'heure et que les météores multicolores, petits morceaux de métal en fusion, se dissocieront bien vite dans l'atmosphère.

La fusée sera munie d'un container spécial bourré d'explosifs et d'un dispositif permettant la projection d'un météore toutes les dix secondes.

Les savants de White Sands qui surveilleront l'expérience espèrent tirer des renseignements au sujet de l'effet de l'atmosphère terrestre sur les particules cosmiques des espaces sidéraux.

Le procédé a été inventé par des ingénieurs de l'artillerie qui espèrent s'en servir comme arme antiaérienne.

Il est évident qu'une fusée projetant du métal en fusion sur une formation aérienne ennemie serait une arme d'une puissance destructrice redoutable.

La vie économique

La pénurie d'énergie électrique aura des répercussions dans les trains

Pour les raisons déjà données dans la presse, il est nécessaire de réduire à un minimum la consommation d'énergie électrique. Cette mesure atteint aussi les Chemins de fer fédéraux et les compagnies privées qui, pour pouvoir maintenir leurs horaires, se voient obligés d'apporter dès maintenant quelques restri tions à la commodité des voyageurs.

Les voyageurs n'en voudront pas trop aux chemins de fer de chauffer leurs voitures un peu moins que d'ordinaire et de renoncer provisoirement à mettre des trains spéciaux en marche (sauf pendant les fêtes). Le chauffage des trains exige à lui seul quelque 13 % de la quantité totale d'électricité consommée par les chemins de fer fédéraux en hiver.

Il faudra aussi raccourcir les compositions de trains et utiliser les voitures au maximum pour diminuer la charge à remorquer. Là encore, les voyageurs voudront bien faire preuve de compréhension et d'indulgence.

Les trains de sport ne circuleront, lorsque les conditions d'enneigement seront bonnes, que si les trains réguliers les précédant ou les suivant immédiatement ne suffisent pas. Des affiches renseigneront les voyageurs sur la mise en marche de ces trains.

Dès que la production d'énergie électrique sera redevenue normale, ces restrictions seront supprimées.

Rappel d'interdiction

L'Office de guerre pour l'alimentation communique :

Etant donné l'état toujours précaire de notre ravitaillement, il est nécessaire de continuer à faire preuve de la plus grande économie dans la répartitin et dans l'emploi de toutes les denrées alimentaires. C'est pourquoi il convient de rappeler qu'il est interdit de mettre en loterie, ou de vendre aux enchères à titre non officiel, des denrées rationnées de quelque genre que ce soit. Il est également défendu de remettre et d'accepter des victuailles rationnées comme prix ou comme primes de jeux de loto, de tombolas ou de manifestations analogues.

Pour la même raison, nous attirons une fois de plus l'attention sur le fait que pour les ménages collectifs (hôtels, restaurants, pensions, etc.) les mercredis et vendredis sont encore des jours sans viande.

Un accord anglo-suisse sur le tourisme

Un accord vient d'être conclu entre les gouvernements britannique et suisse réglant le contrôle des allocations monétaires aux touristes anglais en Suisse.

Une déclaration de la Trésorerie britannique publiée mardi soir annonce qu'à partir du 18 décembre prochain, un certificat spécial suisse sera requis pour les allocations de fonds aux touristes et pour la conversion en francs suisses. L'échelle actuelle du trafic touristique, dit la déclaration, a produit une déséquilibre dans la balance des paiements entre la Suisse et le bloc sterling que les deux gouvernements désirent rectifier. La situation a en outre été aggravée par certains abus dans l'usage des francs suisses accordés aux touristes. Le gouvernement britannique, désireux qu'il est d'éviter tout inconvénient aux touristes britanniques, a cependant dû admettre le bienfondé de la demande du gouvernement suisse pour l'introduction de cette forme de contrôle.

Au Cinéma

Cinéma du Moulin

Dès vendredi à dimanche soir, à 20 h. 30. Dimanche, matinée à 15 h. 15.

Deux grands films au même programme.

Lionel Atwill et Patrick Knowles dans « *L'Etrange Cas du Dr RX* ». Un film policier palpitant.

Ona Munson et Stuart Erwin dans « *Revolte au Congo* ». Une sensationnelle aventure dans la jungle.

Louez vos places à l'avance. Tél. 6.17.65.

A TRAVERS LE MONDE

Le marché noir sévit aussi en Tchécoslovaquie

Pendant les neuf premiers mois de l'année, 48.000 affaires de marché noir ont été instruites et, en tout, 23 ans et demi de prison et 123 millions de couronnes en guise de contravention ont été infligés. La justice s'est montrée relativement indulgente, car l'emprisonnement le plus long ne dépasse pas un an et l'amende la plus élevée était de 3 millions de couronnes. La loi prévoit, toutefois, pour les cas graves, la détention dans un camp de travail.

Naufrage d'un navire d'immigrants juifs

La marine grecque a annoncé mardi soir que huit personnes ont été tuées et sept autres blessées lorsque le bateau « Athena », battant pavillon du Panama, a fait naufrage avec 800 émigrants juifs à bord sur les côtes de l'île de Syrina, dans la mer Egée. Les destroyers grecs «Temistocles» et «Aighion» ainsi que des unités britanniques et des bateaux marchands ont procédé aux opérations de sauvetage, qui ont été entravées par le mauvais temps. Un bateau de débarquement grec a été envoyé sur les lieux pour ravitailler ces bâtiments en carburant. L'équipage du vapeur grec «Athena» a été pris à bord du «Thémistocles» et sera gardé à disposition des autorités navales pour enquête.

L'arrêt de l'industrie dans la zone française en Allemagne

En raison des réductions des importations de charbon et des restrictions de l'électricité, les autorités françaises ont décidé l'arrêt pendant sept jours, soit du 23 au 29 décembre, de toute l'industrie en zone française d'occupation.

Un parti hitlérien aux Etats-Unis

Deux jeunes gens, membres de l'association des « Columbians », société antisémite, anticatholique, antinègre et xénophobe, ont déclaré dans une confession publiée par l'avocat général de l'Etat de Géorgie, que le but véritable de cette association était de s'emparer par la force du pouvoir aux Etats-Unis. Les inculpés ont prétendu entre autres être entrés dans l'association croyant qu'elle n'avait pour but que de « maintenir les nègres à leur place », et se sont aperçus ensuite qu'elle était une sorte de parti hitlérien.

A la radio

Jeudi 12 décembre

SOTTENS : 11.00 Emis. com. — 12.30 Souvenirs de « Mob ». — 12.45 Inf. — 12.55 Refrains et ritournelles. — 17.00 Concert. — 18.00 Pièces enfantines. — 18.20 Radiojournal. — 18.45 Le micro dans la vie. — 19.15 Inf. — 19.25 Le miroir du temps. — 19.40 La Chaîne du Bonheur. — 20.00 Le feuilleton : Deux Anges dans la vie. — 20.30 Suzy Solidor au micro. — 20.50 Le globe sous le bras. — 21.15 Lausanne-Bar. 21.30 Ton sur ton, divertissement radioph. — 22.00 Sonate. — 22.30 Inf. — 22.35 Entre nous.

BEROMUNSTER : 11.00 Emis. com. — 12.30 Inf. — 12.40 Le Radio-Orchestre. — 1.10 Nocturnes de Chopin. — 17.00 Concert. — 18.00 Pour les petits. — 18.30 Accordéon. — 19.00 Mus. variée. — 19.30 Inf. — 19.40 Echo du temps. — 19.55 Chrut und Chabis, émis. variée et scènes amusantes, mus. champêtre et jodels. — 20.55 Vieilles mélodies bernoises. — 21.25 Fantaisie pour deux pianos. — 22.00 Inf. — 22.05 Pour les amis du jazz.

Vendredi 13 décembre

SOTTENS : 7.15 Inf. — 11.00 Emis. com. — 12.30 Mus. instr. légère. — 12.45 Inf. — 13.10 L'Ensemble Jean Léonardi. — 17.00 Concert. — 18.00 Radio-Jeunesse. — 18.45 Reflets d'ici et d'ailleurs. — 19.15 Inf. 19.25 Questionnez, on vous répondra. — 19.45 Ach. Christen et son rythme. — 20.00 C.Q.F.D., pièce policière. — 20.45 La Boîte à Surprise. — 21.55 Un jeu de William Peloux : Le premier sang. — 22.15 Le jazz 1946 : Hazy Osterwald. — 22.30 Inf.

BEROMUNSTER : 7.00 Inf. — 11.00 Emis. com. — 12.30 Inf. — 12 40 Le Radio-Orchestre. — 16.30 Pour madame. — 17.00 Concert. — 18.00 Mus. légère. — 19.30 Inf. — 19.40 Echo du temps. — 19.55 Mus. des Balkans. — 21.00 Emis. pour les Rhéto-Romanches. 22.00 Inf.

— Le patriarche de l'Eglise russe de Moscou est décoré de l'ordre de la Bannière rouge.

— eD fortes chutes de neige causent des perturbations dans la région alpine en France.

— Le prix Nobel de littérature a été remis à l'écrivain suisse Hermann Hess.

HORLOGERIE

L'industrie horlogère va-t-elle perdre ses marchés ?

Pendant toute la guerre et l'après-guerre immédiate, l'industrie horlogère a connu une indéniable prospérité. Elle a vendu ses produits dans le monde entier, mais, il est important de le noter, l'essentiel des montres ainsi livrées est allé alimenter, directement et indirectement, les besoins des armées. Il en est résulté que les marchands de montres des divers marchés mondiaux n'ont pu obtenir, pendant cette période, de quoi satisfaire leur clientèle civile et n'ont pas pu reconstituer leurs stocks depuis lors. La demande considérable qui existe à l'étranger ne peut donc pas être taxée de spéculative puisqu'elle est provoquée par l'appétit du public pour des produits dont il a été sevré pendant presque toute la guerre.

Or, les industries américaine et anglaise font actuellement un gros effort, profitant de cette situation, pour accaparer les marchés dans lesquels l'industrie suisse s'était implantée et où ses positions ont fléchi durant la guerre et l'après-guerre. C'est ainsi que les patrons et ouvriers de l'horlogerie américaine se sont entendus pour renoncer à toute grève jusqu'à ce que les Suisses aient pu être mis à l'écart. C'est ainsi également que les USA font un énorme effort de production : ils auront fabriqué un million de pièces cette année et en feront 1.500.000 l'an prochain, la grande majorité de ces montres étant destinées à l'exportation. Les Etats-Unis, comme l'Angleterre, préfèrent exporter au détriment même de leur consommation intérieure.

Nous ne pouvons parer à cette concurrence qui si nous pratiquons une *politique de présence* sur tous ces marchés et notamment si nous pouvons livrer nos produits sur les marchés où les Etats-Unis font tout ce qu'ils peuvent pour nous supplanter principalement en Amérique du Sud, puis en Australie, en Afrique du Sud et en Chine par exemple. Il en est de même, à un moindre degré, pour l'Angleterre, qui constitue pour la Suisse un concurrent disposant d'atouts considérables en ce qui concerne les marchés des Dominions.

Au lieu de se rendre compte de l'importance vitale, pour l'avenir de cette de cette branche, du maintien ou de la reprise de ces positions, les autorités fédérales semblent mettre aux exportations des obstacles qui, s'ils n'étaient pas rapidement levés, pourraient devenir extrêmement graves. En effet, la Banque nationale met son veto à l'exportation de montres destinées aux pays du bloc dollar comme, depuis quelque temps, et ceci d'une manière inopinée, à celui du bloc sterling, en déclarant que les contingents sont épuisés et qu'elle n'entend plus reprendre d'or. Ce faisant, elle empêche les horlogers d'exécuter leurs commandes, passées en bonne et due forme ; elle les empêche de rechercher les clients nécessaires, bref elle abandonne les marchés étrangers à la concurrence des autres pays qui ne demandent pas mieux que de profiter de l'occasion, bien plus, qui font un énorme effort publicitaire et autre, pour les accaparer.

L'inquiétude est générale dans les milieux horlogers. Tous les raopprts de leurs agents à l'étranger attirent l'attention sur les graves conséquences de cette politique pour l'avenir de l'horlogerie. Ce n'est pas là une simple question d'argent qui est en jeu, mais l'avenir d'une branche occupant 45.000 ouvriers. La Banque nationale ne l'aperçoit-elle pas ?

Nouvelles diverses

Affreux drame en Italie

Cinq personnes ont été massacrées à coups de mitraillettes par des inconnus au village de Vetriolo, dans le val Sugana. On croit que le massacre a été commis pour des raisons de vengeance.

Gros dégâts résultant d'un incendie

Les dégâts causés par l'incendie qui vient de ravager un des bâtiments de l'intendance militaire de Troyes sont beaucoup plus importants qu'on ne le supposait. Les pertes estimées d'abord à 150 millions de francs s'élèveraient en réalité à un milliard.

De grandes quantités de tissu civil — 23.000 mètres — des chaussures et autres objets de première nécessité avaient été stockés dans les locaux de l'intendance.

L'hypothèse d'un incendie dû à la malveillance semble devoir être écartée.

A la suite de ce sinistre, M. André Mutter, député de l'Aube, a décidé de poser sur le bureau de l'Assemblée nationale une demande d'interpellation.

Orientation professionnelle et apprentissages horlogers

Alors qu'il est parfois bien difficile de signaler aux jeunes gens des professions selon leurs goûts et où des places d'apprentissage sont justement libres, nous avons l'avantage de relever ici une conjoncture intéressante. En effet, des possibilités favorables s'offrent à un certain nombre d'adolescents capables qui se sentent attirés par le travail de l'horloger. Au printemps prochain, l'Ecole d'horlogerie de Porrentruy sera en mesure d'accepter 8 nouveaux apprentis-acheveurs et remonteurs. Cette école pratique et théorique, fondée en 1943, avec l'appui clairvoyant des autorités communales, a fait ses preuves. C'est ainsi que, cette année, parmi tous les candidats du Jura qui se sont présentés aux examens de fin d'apprentissage pour horlogers, 2 régleuses préparées à l'Ecole d'horlogerie de Porrentruy ont été classées premières de leur catégorie. C'est dire que cette école-atelier assure une formation à la hauteur des exigences du moment.

Nous pensons rendre service aux jeunes gens en leur donnant une brève appréciation de la situation et des conditions dans l'horlogerie.

L'horlogerie est une branche intéressante de notre économie régionale. C'est à tort qu'on l'assimile souvent au travail qui a pour but de fournir des pierres fines à l'industrie de la montre (pierristes). Cette dernière activité est en butte malheureusement à des crises aiguës et rapprochées, par suite du développement et du perfectionnement de certaines machines. En horlogerie, par contre, la machine n'a jamais remplacé les doigts habiles qui assemblent les différents ponts d'une montre et ses rouages (remonteurs), ni ceux qui mettent en place les pièces gravitant autour de l'échappement (acheveurs) ou montent et règlent les spiraux (régleurs, régleuses), ou encore posent les aiguilles et les cadrans (poseurs de cadrans). Les connaisseurs dans ce domaine estiment qu'il n'y a pas lieu de craindre des crises ici plutôt qu'ailleurs. Il faut ajouter que le progrès fait apparaître nombre de nouveaux appareils où un mécanisme d'horlogerie se trouve intimement lié (compteurs électriques, par exemple). De là l'extension toujours possible de cette branche d'activité.

Aptitudes requises: Pour devenir un bon horloger, il faut un esprit éveillé, de la facilité à comprendre un problème technique, du goût pour ce qui est précis ou minutieux, une vue normale, des doigts déliés et non sujets à la transpiration. Les éléments calmes, persévérants et consciencieux ont des prédispositions avantageuses.

Conditions de travail: L'activité de l'horloger a l'avantage de s'exercer à l'abri des intempéries. Le travail qui se fait assis n'est pas excessivement pénible. Il ne dépasse pas 48 heures par semaine.

Conditions et durée de l'apprentissage: Remonteurs et acheveurs sont astreints à un apprentissage de 2 ans.

Il n'y a pas de denier d'apprentissage à payer. L'apprenti ne reçoit pas non plus de rémunération. Les apprentis se trouvant à proximité du lieu d'apprentissage sont particulièrement favorisés du fait qu'ils peuvent rentrer à domicile pour tous les repas.

L'apprenti est engagé sur contrat qui prend vigueur à l'expiration d'un mois d'essai. Il doit passer un examen de fin d'apprentissage. La profession est donc protégée par la loi.

Perspectives d'avancement et de gain: Les jeunes gens qui ne craignent pas de sacrifier plus de temps à l'apprentissage peuvent se familiariser avec toutes les parties de la montre et s'installer ensuite comme rhabilleurs.

Un acheveur qualifié, dans les conditions actuelles ,arrive à s'assurer dès la fin de l'apprentissage, un salaire mensuel de Fr. 400.— au minimum.

Telles sont les données essentielles qui peuvent intéresser les futurs apprentis horlogers. L'office d'orientation professionnelle soussigné est en mesure de donner d'autres renseignements qu'il n'est pas possible de développer ici. Puis, il est clair que les formations professionnelles autres que celles mentionnées ci-dessus sont proposées et retenues avec le même empressement et le même soin.

Office d'orientation professionnelle du district de Porrentruy
L. Plumey, conseiller.

25

FEUILLETON DU « JURA »

La Châtelaine

par MAGALI

XII

Marilou et Ronald étaient devenus de grands amis. La jeune fille ne se sauvait plus lorsque, au sortir de la messe dominicale, quand elle avait refermé l'harmonium sur lequel elle accompagnait les voix frêles des enfants du catéchisme, elle apercevait le jeune homme debout dans l'ombre du pilier.

Au contraire, elle allait vers lui dans une sorte d'élan, comme si son âme la portait.

Il l'escortait dans la forêt automnale qui agitait autour d'eux ses houles d'or.

Elle bavardait, gaie comme une alouette, et montrait une confiance, un abandon qui alanguissait parfois l'eau claire de ses prunelles.

Quand à Ronald, tout dans sa petite compagne semblait l'enchanter: sa simplicité naïve, sa vivacité d'oiseau, les mots drôles qu'elle avait parfois, son rire, ses gestes menus, ses frayeurs soudaines et puériles, et ce cœur qu'il devinait si frais, si neuf, et si sûr aussi.

Il l'interrogeait rarement. Elle se livrait sans réticence, feuilletant page à page sa jeune existence encore sans histoire.

Elle parlait de sa vie au couvent, des niches qu'on faisait à la sœur tourière, des splendeurs de la Fête-Dieu qu'on célébrait avec tant de faste parce que c'était la fête même de la maison. Elle disait l'allégresse des vacances, la joie des retours, les ambitions de son frère, la mélancolie de sa mère si seule au pavillon durant les rudes mois du morose hiver.

Un jour, Ronny s'enquit, curieux pour la première fois:

— Vous vous souvenez de votre père ?

Elle inclina la tête, grave tout à coup:

— Il est mort au loin, chuchota-t-elle. Maman ne s'est jamais consolée. Moi, j'étais très jeune.

En réalité, si elle ne savait rien du drame qui avait tiré un voile noir sur la vie de sa mère, certains détails de sa prime enfance étaient restés gravés dans sa mémoire.

A l'époque de ces tristes événements, elle était bien petite. Pourtant, son regard de six ans, son regard pensif, tôt mûri par les événements dont elle pressentait obscurément la portée, avait remarqué bien des choses.

Et d'abord, le changement survenu dans l'humeur de ses parents.

Marilou se rappelait l'époque où, sur sa couche de toute petite, se penchaient deux visages heureux.., l'époque où sa maman chantait, du matin au soir, comme une alouette folle et où son papa riait, le matin, en la prenant toutes les deux dans ses bras pour montrer « comme il était fort ».

Assise sur l robuste épaule, toute fière d'être élevée si haut et de dominer, Marilou se tenait raide, gonflée d'orgueil. Maman, elle, s'accrochait tendrement au cou de papa, ce papa si fort, si beau, si gai, et se faisait toute petite.

Et maman disait, d'une frêle voix chavirée, d'une voix menue, tremblante, tout pareille à celle de Marilou :

— Mon chéri ! que c'est bon d'être là ! Comme on se sent aimée... et protégée...

C'est drôle... maman avait l'air si heureuse d'être petite et papa si réjoui de jouer à la poupée avec elle !

Il disait: « Mes deux chéries ! » en les serrant dans ses grands bras. Et il disait cela si doucement, avec une si curieuse petite lueur au fond des yeux et un si bizarre tremblement dans son accent, que Marilou éclatait de rire.

Mais maman ne riait plus. Elle regardait papa et papa la regardait.

Alors, fatiguée, Marilou dégringolait de son perchoir. Elle s'agitait, dansait la sarabande autour d'eux, ce qui ne l'empêchait pas de remarquer que papa avait pris entre ses mains la chère figure de maman et qu'il prononçait tout près d'elle, en la fixant de ces prunelles sombres et volontaires qu'il avait quelquefois, quand il voulait bien fort quelque chose:

— Es-tu heureuse ?

Et maman répondait, toute grave ,d'une voix tendre et basse, comme si elle priait :

— Dieu me garde le beau bonheur que tu m'as donné, Maxime !

Toutes ces images étaient restées dans la mémoire enfantine de Marilou, comme un beau rêve évanoui qu'on cherche désespérément à retrouver après le réveil.

Pourtant, ce n'était pas un rêve. Cela datait de l'époque où l'on habitait un beau pays bleu et où l'on possédait une claire terrasse dont les arbres balançaient sur la mer leurs frémissantes palmes .

A cette époque, papa avait un bel uniforme et maman des robes de fée pour sortir le soir à son bras.

Papa disait :

— Hier, tu as été la plus jolie, la plus remarquée...

Et maman battait des mains comme une petite fille comblée:

— Je suis si fière de te plaire, Maxime! Que j'aime la vie!... Que j'aime ma vie!

« Que j'aime ma vie ! ». Depuis bien longtemps, maman n'avait plus répété cette phrase qu'elle lançait vers le ciel comme une action de grâces où se mêlait une secrète prière. Hélas! les mauvais jours étaient venus.

Tout d'abord, on avait quitté la villa aux terrasses, le ciel d'enchantement, la chanson de la mer. On était venu habiter la grande maison de Versailles, une maison sévère avec des pièces trop grandes et un jardin trop petit, où Marilou cherchait en vain les palmiers de son beau jardin de là-bas.

Le petit frère — un nouveau venu celui-là — trottinait en butant partout et s'accrochant aux meubles ,tandis que maman le suivait avec des yeux anxieux.

A ce moment, maman savait encore rire, et pourtant, déjà, dans ce rire, passait comme une fausse note, comme une fêlure.

Un jour, Marilou avait trouvé à sa maman une figure extraordinaire. C'était la fois où elle avait rencontré la dame blonde dans le parc.

Chose curieuse, cette dame blonde était avec papa ! Marilou avait quitté sa bonne et les autres enfants pour courir après sa balle qui roulait dans les massifs. Prise par la fièvre du jeu, elle s'était éloignée dans les allées transversales, courant toujours, et c'est à ce moment-là qu'elle avait vu papa...

Un papa tout fringant, dans le bel uniforme dont il était si fier, et qui avait sur les lèvres le beau rire de jadis.

La petite, heureuse ,avait couru vers lui... et, aussitôt, s'était arrêtée, interdite: elle venait d'apercevoir la dame blonde que le mouvement de papa avait démasquée.

Papa avait paru ahuri lorsque avait surgi soudain ,entre ses jambes, sa petite fille qui criait: « Coucou! ». Ahuri, puis contrarié. Il l'avait bousculée avec une sorte de violence dont il n'avait pas coutume:

— Veux-tu te sauver! Va rejoindre ta bonne!

Et il l'avait appelée « vilaine loupiote ».

Jamais encore papa n'avait traité sa petite fille de cette horrible façon. Et Marilou qui ne comprenait pas pourquoi elle était ainsi grondée, ni ce qu'elle avait fait de mal, avait senti un grand émoi gonfler son petit cœur.

Mais la dame blonde qui était assise sur le banc, devant papa, était intervenue. Elle avait un drôle de sourire au coin des lèvres ,et elle avait dit, d'un ton autoritaire... comme celui de Pierrot quand il réclame son hochet:

— Mais non... Je vous en prie!...

(A suivre).